



## SÉANCES PUBLIQUES

### Séance publique du Conseil départemental du vendredi 21 avril 2023

Cette séance a été consacrée à l'examen de rapports qui illustrent notamment le Schéma départemental des mobilités en phase avec les nouveaux enjeux durables et la mise en œuvre du Schéma départemental des solidarités sociales.

Publié le 21/04/2023 - Mis à jour le 17/09/2024

Cette séance a été consacrée à l'examen de rapports qui illustrent notamment :

- Le Schéma départemental des mobilités en phase avec les nouveaux enjeux durables.
- La mise en œuvre du Schéma départemental des solidarités sociales :
  - répondre aux besoins des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance
  - création du Fonds départemental de développement de l'insertion par l'activité économique.
- Un financement massif des associations, des bailleurs sociaux et des collectivités du Gard.



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi*

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

*2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*